



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 23 février 2017

Le vingt trois février deux mille dix-sept à 20h30, le conseil municipal de la commune de Perpezac-le-Blanc, régulièrement convoqué le 17 février 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de **Madame Sandrine LABROUSSE, Maire.**

Présents : Christophe BEGA, Michel DAVID, Jean-Marc DAVID, Michel SAGE, Jean-Marie TESSIER, Francine LAPOUGE, Jérôme LAURIER, Emmanuel RAFFAILLAC, Cécile TRIVIAUX

Absent excusé : Christophe DELBREIL

Membres : 11	Présents : 10	Représentés : 0
--------------	---------------	-----------------

Jean-Marie TESSIER a été nommé secrétaire.

1 PLUi

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le transfert de la compétence à l'Agglo du PLU.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant qu'un PLU en groupement de commande réunissant 11 communes est en cours, décide de conserver le PLU communal et de ne pas transférer cette compétence à la CABB.

2 PAB.

Madame le Maire propose au conseil municipal de demander à la CABB dans le cadre Des travaux du PAB une subvention au titre du FST (25 % du montant HT des travaux tout en conservant le plafond de 20 € par habitant), soit un montant pour 2017 de 9800.00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de solliciter cette subvention auprès de la CABB.

3 Accessibilité garderie scolaire. Demande de subvention DETR et CD.

Madame le Maire propose au conseil municipal de demander une subvention au titre de la DETR (1898.85 €) et du Conseil Départemental (1186.78 €) concernant les travaux de remplacement de la porte de la garderie avec l'aménagement d'une rampe (montant des travaux TTC 5696.56 €). Le Conseil, à l'unanimité, décide de solliciter ces deux subventions.

4 Travaux voirie 2017. Demande de subvention DETR.

Madame le Maire informe le conseil municipal que le programme voirie 2017 prévoit la réfection du vc des Fosses pour un montant de 8 977.00 € HT Elle propose de demander une subvention au titre de la DETR, soit 3590.80 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter cette subvention.

5 Travaux voirie 2017. Demande de subvention Conseil Départemental

Madame le Maire informe le conseil municipal que le programme voirie 2017 prévoit la réfection du cr de la chalucie et du cr des termes pour un montant total de 25 661.00 € HT



Elle propose de demander une subvention au titre du conseil départemental, 40% du HT soit 10000.00 €. Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, 9 voix pour et une abstention décide de solliciter cette subvention.

6 Achat d'un ordinateur portable pour la mairie. Demande de subvention DETR

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il serait très utile d'acquérir un ordinateur portable pour la mairie. Deux devis ont été demandés à TECHNIQUE MEDIA , un portable 15 pouces (724.17 €) et un portable 17 pouces (807.50 €). Une subvention au titre de la DETR (50 % du montant HT peut être demandée). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir le portable 17 pouces pour 807.50 € et de solliciter une subvention au titre de la DETR , soit 403.75 €.

7 Questions diverses

- visite DDEN à l'école
- infos PLU
- lave-vaisselle de la cantine
- nouveau locataire au logement de l' école

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance à 22h45.

La mairie vous informe que les registres des actes administratifs sont consultables en mairie aux horaires d'ouverture et que des copies peuvent vous être transmises sur simple demande.

Affiché le 03.03.2017